

LA CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE S'OUVRE AUJOURD'HUI Suivi du Grenelle

Progression poussive

Un récent rapport de suivi national du Grenelle de l'environnement, cinq ans après sa tenue, dresse un bilan sévère : à peine 40 % des indicateurs retenus pour mesurer les progrès sont dans les clous. Le tableau n'est guère plus reluisant en Alsace.

Dans son avis publié en février dernier, le conseil économique, social et environnemental regrettait que « la dynamique du Grenelle, processus collectif fragile, s'étoffe progressivement. Les évolutions récentes font craindre la remise en cause d'engagements emblématiques ». Il conseillait la relance d'une nouvelle dynamique, message entendu par le gouvernement qui organise cette fin de semaine une conférence environnementale pour donner un cadre et un calendrier à sa politique écologique. Désireuse d'évaluer l'état d'avancement du Grenelle de l'environnement, la ministre de l'Écologie, Delphine Batho a demandé un rapport à Thierry Wahl, inspecteur général des finances, qui pointe un sérieux retard dans la poursuite des objectifs.

Sur la base de 28 indicateurs retenus pour mesurer les progrès, seuls 39 % sont susceptibles d'atteindre voire de dépasser leur cible. C'est le cas par exemple pour le tri des déchets ménagers et leur recyclage, la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel, la création d'emplois verts ou l'évolution des émissions de gaz à effet de serre des transports. Malgré une évolution positive, un quart des indicateurs sont en deça des objectifs : la part des logements neufs basse consommation n'est que de 50 % alors



La biodiversité a bien du mal à se frayer un chemin en Alsace. D'ici quelques semaines, un schéma de cohérence écologique devrait dessiner une trame verte et bleue pour rétablir des connexions entre les milieux naturels morcelés. PHOTO - ARCHIVES DNA

qu'elle devrait déjà être de 100 % dès cette année ; les énergies renouvelables progressent mais on est encore très

loin des 23 % de l'énergie consommée d'ici 2020. Pire, 36 % des indicateurs stagnent,

voire régressent comme celui de la pollution atmosphérique aux particules fines. La part des territoires ou eaux protégés ne gagne que très péniblement du terrain et la qualité des eaux est bien loin des deux tiers en bon état écologique ciblés en 2015. La quantité de pesticides épanchée augmente même alors qu'elle devait baisser de moitié et l'étalement urbain continue de grignoter le territoire français.

L'un des territoires les plus artificialisés de France

L'Alsace, souvent considérée comme étant en pointe des préoccupations environnementales est également à la peine. Elle se distingue certes par un taux d'agriculture biologique (7 % de la surface agricole utile, objectif du Grenelle pour 2012 atteint) du double de la moyenne nationale, mais l'utilisation des produits phytosanitaires ne recule pas.

De même la part du territoire artificialisé avoisine les 12 %, soit deux fois plus que dans le reste de la France. Chaque année, ce sont environ 650 ha de milieux naturels ou terres agricoles qui

Profil écologique en ligne

Le nouveau profil environnemental de l'Alsace (le précédent datait de 2004), document réalisé sous le pilotage de l'État est en ligne et accessible à tous. Il aborde l'environnement sous toutes ses dimensions et précise les enjeux.

Le site propose une synthèse de l'environnement en Alsace et de nombreux liens vers d'autres sites de collectivités, services et organismes régionaux. Il sera mis à jour régulièrement.

A consulter sur www.per-alsace.developpement-durable.gouv.fr

disparaissent sous l'urbanisation et les infrastructures. Le comité alsacien du suivi du Grenelle a beau vouloir diviser par deux cette progression d'ici 2020, les récents débats sur la protection des terres favorables au hamster montrent que la partie est loin d'être gagnée.

Biodiversité grignotée

Dans ce contexte, la biodiversité est fortement à l'étroit : 35 % des espèces et 75 % des types d'habitats naturels alsaciens figurent sur les listes rouges régionales de la nature menacée. Et l'indicateur de biodiversité faunistique a encore enregistré une baisse de l'ordre de 5 % depuis 2005...

Le constat interpelle mais l'action ne suit pas. Un schéma de cohérence écologique (ex-trame verte et bleue) est certes en cours d'élaboration mais la crise a déplacé le curseur sur l'échelle des priorités. Le développement économique et la création d'emplois avant tout.

Dans son avis sur les déclinaisons du Grenelle de l'environnement en Alsace, le CESER (conseil économique, social et environnemental Alsace) avait d'ailleurs déploré dès les mois de mars 2011, « la diminution des moyens consacrés aux mesures issues du Grenelle de l'environnement au niveau national, qui compromet la réalisation de certains objectifs ». Il y a redit sa conviction de la nécessité de conférer à la Région un rôle de maître d'œuvre pour plus de volontarisme et d'efficacité. ■

SIMONE WEHRUNG

Quand Strasbourg tousse...

Habiter à proximité d'un axe routier à fort trafic, augmente les risques sanitaires. Une étude le confirme avec un focus sur Strasbourg.

S'il est un point, avec l'étalement urbain, sur lequel l'Alsace est mauvaise élève, c'est la pollution atmosphérique à l'ozone et aux particules fines. Elle avait réussi à améliorer la qualité de l'air en réduisant sensiblement les polluants industriels mais peine à limiter les émissions liées au chauffage et surtout au trafic routier. Ces pollutions sont concentrées autour des principaux axes et des agglomérations ; elles culminent à Strasbourg avec des impacts importants sur la santé.

L'institut de veille sanitaire vient de publier une nouvelle étude menée dans le cadre du programme national de surveillance air et santé (PSAS), lui-même intégré au projet européen Apekom, concernant 25 villes européennes dont Strasbourg. La démarche vise à quantifier le rôle des polluants atmosphériques dans la survenue d'un décès ou d'une hospitalisation. Neuf villes françaises (Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Toulouse et Strasbourg) qui présentent toutes des dépassements des valeurs guides



L'agglomération strasbourgeoise étouffée par le trafic automobile. PHOTO - ARCHIVES DNA

recommandées par l'organisation mondiale de la santé, ont ainsi été passées au crible des experts sur la période 2004-2006.

Enjeu sanitaire et financier

Dans les neuf villes totalisant 12 millions d'habitants, on estime que ramener les niveaux de pollution à l'ozone à hauteur des valeurs guides, éviterait 69 décès chaque année et presque autant d'hospitalisations respiratoires (respectivement 3,6 et 3,6 pour les chiffres strasbourgeois). La pollution aux particules PM_{10} mène à 246 décès prématurés (8,3 à Strasbourg) et 1 032 hospitalisations par an pour des problèmes cardiaques mais surtout respiratoires (32,6 dans la capitale alsacienne). Pour les particules fines ($PM_{2.5}$), les chiffres sont plus effrayants encore : 2 900 décès prématurés par an et à long terme, le respect des normes permettrait un gain moyen d'espérance de

vie à 30 ans de 3,6 à 7,5 mois (5,7 mois à Strasbourg). L'étude rappelle également que le fait d'habiter à proximité du trafic comme c'est le cas de dizaines de milliers de riverains des autoroutes urbaines strasbourgeoises, augmente sensiblement la morbidité et pourrait être responsable d'environ 15 à 30 % de nouveaux cas d'asthme chez l'enfant.

L'enjeu sanitaire est tel que le projet Apekom préconise, outre des mesures de limitation des émissions (moteurs plus performants, limitation des vitesses...) un abaissement des seuils réglementaires applicables à la pollution atmosphérique. D'autant que l'enjeu sanitaire se double d'un enjeu financier. Les bénéfices associés à une amélioration de la qualité de l'air dans les neuf villes françaises sont chiffrés à plus de 5 milliards d'euros. ■

S.W.

DÉCÈS PRÉMATURÉS

124

Le dépassement des valeurs guides de l'OMS pour les polluants aux particules fines et à l'ozone se traduirait chaque année par 124 décès prématurés dans l'agglomération strasbourgeoise. Pour les neuf villes françaises étudiées, le respect de ces valeurs permettrait de différer plus de 3 200 décès par an.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS

Eau : un tiers des points de mesure de la nappe phréatique et près de 45 % de ceux de l'aquifère du Sundgau dépassent le seuil de potabilité. La nappe est principalement polluée par les nitrates et les phytosanitaires. Deux tiers des cours d'eau ne sont toujours pas en bon état écologique.

Ordures ménagères : avec 355 kg jetés à la poubelle par an et par Alsacien, on observe une tendance à la baisse de 6,5 % entre 2005 et 2009. Le Grenelle vise une diminution de 7 % d'ici 2013.

Recyclage des emballages : l'objectif est de recycler 75 % des emballages ménagers d'ici fin 2012. L'Alsace était à 70% l'année dernière contre 63 % de moyenne française.

Énergies renouvelables : en 2009, les énergies renouvelables représentent 17,5 % de la consommation d'énergie finale en Alsace, un bon chiffre comparé au taux moyen national grâce à l'énergie hydroélectrique tirée du Rhin. Cette part a progressé de environ 8 % entre 2000 et 2009. Le solaire se développe lentement et les premières éo-



La grande hydraulique représente les deux tiers des énergies renouvelables. PHOTO - ARCHIVES DNA

liennes alsaciennes se profilent en Alsace Bossue.

Consommation d'énergie et réchauffement global : La consommation d'énergie finale en 2009 a été très légèrement inférieure à celle de 2000 (-1,1 %). Elle a augmenté de 2000 à 2006, et diminue depuis.

Mais un Alsacien consomme plus d'énergie qu'un Français moyen (2,9 tonnes équivalent pétrole en 2007 contre 2,6) et émet donc plus de gaz à effet de serre (8,8 équivalent CO₂/an soit 7 % au-dessus de la moyenne nationale).